

## Plurivoque

*La Marche à suivre* de Jean-François Caissy, Québec, 2014, 75 min

Luc Laporte-Rainville

Volume 32, Number 4, Fall 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/72542ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

### ISSN

0820-8921 (print)

1923-3221 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this review

Laporte-Rainville, L. (2014). Review of [Plurivoque / *La Marche à suivre* de Jean-François Caissy, Québec, 2014, 75 min]. *Ciné-Bulles*, 32(4), 12–13.

# Plurivoque

LUC LAPORTE-RAINVILLE

Il arrive que certains films aient la générosité d'inclure le spectateur à même le processus créatif, le sortant ainsi de son état de passivité. Dans ces cas précis, non seulement ledit spectateur est-il responsable du devenir des œuvres après leur visionnement, mais en plus, il participe activement à construire leur discours, à dénicher leur sens au-delà de leur structure narrative. Cette émancipation spectatorielle est négligée par de nombreux cinéastes qui préfèrent prendre le cinéphile par la main afin qu'il ne quitte jamais les sentiers balisés. Heureusement que certains artistes n'ont que faire de ce maternage débilitant. C'est le cas du documentariste Jean-François Caissy qui, après avoir jeté un regard sans complaisance sur les aînés (**La Belle Visite**, 2010), a décidé de s'attarder aux faits et gestes d'adolescents ayant maille à partir avec l'autorité. Le titre : **La Marche à suivre**. Le théâtre de l'affaire : une polyvalente de la Gaspésie.

On ne dira jamais assez que la force d'un film réside moins dans son sujet que

dans sa manière de l'aborder. Cela, Caissy l'a bien compris, lui qui ne cherche jamais à faire de son documentaire une pacotille misérabiliste sur les duretés de l'âge ingrat. Respectant le principe d'une stricte observation (tout en refusant les béquilles d'une *voice over*), le cinéaste propose une incursion quasi objective entre les murs d'une école secondaire, où des étudiants en perte de repères composent avec des intervenants sociaux censés les ramener dans le droit chemin. Si l'on utilise ici l'expression « quasi objective », c'est bien sûr parce que l'objectivité pure n'existe pas. Car le réalisateur a beau mettre sa caméra à une bonne distance des réalités observées, le montage, écriture finale du film, suggère néanmoins un point de vue, une façon d'appréhender le réel. De fait, Caissy alterne surtout entre deux modèles scéniques précis : les discussions avec les élèves dans les bureaux des intervenants et la vie des adolescents *extra-muros*. Mais il s'agit là du seul repère imposé au spectateur. Libre à lui ensuite de décortiquer et d'analyser sous

toutes ses coutures cet objet filmique au parfum de pluralité; à chacun son interprétation, même si elle s'éloigne de la vision première de l'artiste.

Il va de soi que les exemples pullulent pour soutenir cette thèse. On peut d'emblée citer cette scène où le travailleur social Claude Leblanc discute avec Justin, un jeune homme dont les prises de bec avec son frère prennent des proportions inquiétantes, la violence physique s'y invitant de façon pernicieuse. L'entretien, qui porte justement sur les algarades entre les deux frères, est suivi d'une série de plans enregistrés dans la nature, là où une neige tranquille et un silence de plénitude apaisent les esprits. Seules deux motoneiges troublent, de manière fugace, cet éden hivernal.

Comment doit-on comprendre cette séquence? Pourquoi l'avoir introduite après ce dialogue? Caissy ne répond jamais directement à ces questions. Son montage est guidé par une intuition artistique; une conscience non rationnelle,






qui ouvre le film, le fait exister pleinement hors de sa matérialité, là où l'imagination du cinéphile s'emballe. Et que pense ce dernier de tout cela? Sans doute qu'une plage méditative était nécessaire pour cogiter sur la violence qui assujettit certains adolescents. Un certain retour à la tranquillité, à un temple de feuillus dégarnis et de conifères, est ici bénéfique. Reste pourtant cette présence de deux motoneiges. Une illustration de la « fureur de vivre » d'une jeunesse en quête de liberté? Vivre à 100 à l'heure, loin des contraintes, exprimer cette inextinguible soif d'affranchissement. Les normes sociales sont des chaînes; l'école est un mitard qu'il faut éviter.

Cette interprétation est au nombre des multiples analyses possibles, tant **La Marche à suivre** est polysémique. Mais reconnaissons que cette piste justifierait, à elle seule, la scène où de jeunes téméraires escaladent la structure d'un pont. Impavides, ils bravent les interdits, la mort, font de leur existence une rébellion festive. Ils travestissent, en quelque

sorte, le fameux « *carpe diem* » d'Horace. Car « cueillir le jour sans se soucier du lendemain » ne signifie pas d'annihiler toute responsabilité. Et que peut-il y avoir de plus inconscient que de gravir un pont, comme ça, par simple défi irraisonné? L'acte en soi évoque l'expression « *You Only Live Once* » popularisée par le chanteur canadien Drake. Jeunesse sans repères cherche désespérément sensations fortes pour se sentir vivante.

En ce sens, on ne peut nier la présence d'un délitement social (du moins, si l'on persiste dans cette voie analytique). Car c'est un secret de polichinelle que la Gaspésie agonise, son économie souffrant d'une précarité à faire hurler les morts. Dans de telles circonstances, comment reprocher aux jeunes de ne pas trouver une raison de vivre, sinon dans le refus de ces normes établies vouées au néant? Tel James Dean dans **Rebel Without a Cause** (Nicholas Ray, 1955), ces adolescents cherchent refuge dans la désobéissance et la transgression des codes sociaux.

Évidemment, cette dynamique est sujet à débats, puisque le film ne dicte aucunement les pensées du spectateur : il ne fait que l'inspirer, forcer son imagination. À un tel stade, on ne parle plus de cinéma social, mais de poésie. Ainsi, **La Marche à suivre** serait un poème où chaque vers se muterait en une image arrachée au réel. En quelque sorte, un bijou plein d'éclat. (Sortie prévue: 28 novembre 2014) 



Québec / 2014 / 75 min

**RÉAL., SCÉN. ET SON** Jean-François Caissy **IMAGE** Nicolas Canniccioni **MONT.** Mathieu Bouchard-Malo **PROD.** Johanne Bergeron **DIST.** Office national du film